



# ACADÉMIE DE TOULOUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Délégation académique à la formation des personnels de l'éducation nationale

n° 2021-35

Affaire suivie par :

Béatrice Biseul

Chargé d'ingénierie de formation

Tél : 05 36 25 80 65

Mél : [beatrice.biseul@ac-toulouse.fr](mailto:beatrice.biseul@ac-toulouse.fr)

75, rue Saint Roch CS 87703

31077 TOULOUSE Cedex 4

Toulouse, le 18 juin 2021

La directrice de la délégation académique à la formation  
des personnels de l'éducation nationale

Le délégué académique à la formation des personnels  
d'encadrement

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs d'académie -  
directeurs académiques des services de l'Éducation  
Nationale,  
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,  
Mesdames et Messieurs les directeurs de service,  
Mesdames et Messieurs les doyens,

### Objet : Préparation aux concours d'inspecteurs

Nous vous informons que les préparations aux concours d'inspecteurs : IEN 1er et 2nd degrés, IA-IPR, sont proposées dans le cadre du Plan Académique de Formation (PAF) 2021-2022.

Pour suivre cette formation en 2021-2022, les personnels **doivent impérativement s'inscrire via l'application GAIA** (les modalités d'inscription seront précisées dans le Plan Académique de Formation 2021-2022 qui sera disponible sur le site académique début juillet 2021).

L'inscription donnera accès à partir de mi-juillet 2021 au parcours de formation associé sur la plateforme M@gistère. Les candidats y trouveront, toutes les informations et ressources académiques concernant la préparation aux concours ainsi que les activités d'été à réaliser avant la première séance de formation.

Celle-ci aura lieu **le mercredi 8 septembre 2021, de 14h à 17h**. Le programme, le lieu et les modalités de formation seront précisés sur le parcours M@gistère et mis à jour début septembre 2021.

Nous nous permettons d'insister sur **l'importance de la diffusion de cette information auprès des personnels placés sous votre autorité et susceptibles d'être candidats à ces concours** (personnels administratifs, enseignants, CPE, ...) par tous les moyens à votre disposition (affichage, distribution individuelle, courriers électroniques).

Jean-Noël Taché, DAFPE

Marie Saint-Michel, directrice DAFPEN